

## **MENTION D'INFORMATION RELATIVE AUX DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

(Les mentions ci-dessous doivent être communiquées par les structures à leurs clients.)

L'Agence de Services et de Paiement (ASP) procède à un traitement de données à caractère personnel pour le compte de la Direction générale de l'énergie et du climat dans le cadre du Bouclier Tarifaire.

**Ce traitement est réalisé sur le fondement du point e) de l'article 6.1 du Règlement (UE) 2016/679** du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données, ou RGPD).

Ce traitement concerne toutes les personnes physiques et morales déposant une demande de remboursement sur le téléservice.

Les données personnelles sont conservées aussi longtemps qu'elles sont nécessaires à la réalisation des finalités prévues et en respect des durées fixées par le droit français soit 10 ans.

**Les informations demandées sont obligatoires pour le versement de la demande de remboursement.**

Les données sont traitées pour les finalités suivantes :

- Versement de la demande de remboursement aux entreprises;
- Contrôle et recouvrement des fonds publics versés;
- Fourniture de statistiques destinées à l'évaluation du dispositif.

Les catégories de données concernées sont :

- Données concernant le demandeur;
- Données liées aux clients des demandeurs ;
- Données liées à la demande de remboursement.

Les données vous concernant sont susceptibles d'être transmises à :

- Ministère de la transition écologique ;
- Direction Générale de l'Energie et du Climat.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation des données vous concernant.

Pour exercer vos droits ou pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter l'ASP :

- par courrier adressé à :

Agence de Services et de Paiement  
Direction générale / Inspection générale  
Délégué à la protection des données  
2 rue du Maupas - 87040 Limoges Cedex 01

- par courriel à :

protectiondesdonnees@asp-public.fr

**Les demandes d'exercice de droits devront être accompagnées de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.**

Si vous estimez, après avoir contacté l'ASP, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.